



# ÉVÈNEMENT

FÊTE NATIONALE 2022

☆ Soirée festive ☆

Accueil dans la cour de l'école  
par un verre de l'amitié  
offert par la commune



19h

Soirée Dj

par



OLA | Sonorisations

Restauration salée et sucrée  
par les Karioles  
(commande au 06.03.08.20.43)

Buvette

par le Comité des Fêtes

Retraite aux flambeaux

Départ de la Mairie,  
défilé rue des 4 vents

22h30

Feu d'artifice  
au Stade

23h

*"L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération"  
"Pour votre santé, mangez au moins cinq fruits et légumes par jour."*



# INFORMATIONS

VIVRE ENSEMBLE

## Nuisances sonores

Conformément à l'arrêté préfectoral du 21 Juin 1996, relatif au bruit, les travaux de bricolage, jardinage, percussions, vibrations, trépidations, ainsi que l'usage des tondeuses à gazon, taille-haies ou autres instruments et outils qui servent au travail du sol, particulièrement bruyants, doivent être effectués :

Arrêté préfectoral n° 97-5126



PERCEUSE



PERFORATEUR



BÉTONNIÈRE



TONDEUSE



TRONÇONNEUSE



MOTOCULTEUR

et autres appareils bruyants...

*Pour la tranquillité de chacun et de tous, je respecte !*



**USAGE EXCLUSIVEMENT AUTORISÉ**

**en semaine**  
→ 8h30-12h • 14h-19h30

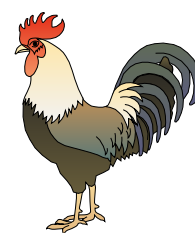
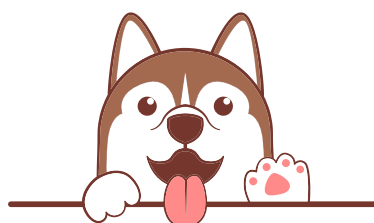
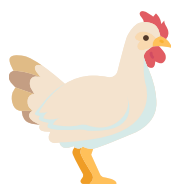
**samedi**  
→ 9h-12h • 15h-19h

**dimanche / jour férié**  
→ 10h-12h

Chaque habitant est tour à tour auteur et victime du bruit ; chacun peut donc contribuer à réduire les bruits au quotidien pour une meilleure qualité de vie dans notre commune. Le bruit, c'est l'affaire de tous !

Les cris intempestifs de nos animaux sont de nature à troubler la quiétude du voisinage par son intensité, sa répétition et sa durée. Le confort auditif n'est pas un luxe car les agressions sonores intenses ou répétées ont des répercussions sur notre santé.

Prenons soin de nos oreilles... et de celles de nos voisins !

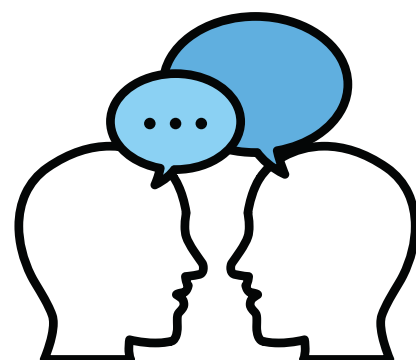


Si vous trouvez que votre voisin est trop bruyant, commencez toujours par l'en informer de façon diplomate et respectueuse : **privilégiez la communication.**

Les conflits de voisinage sont aussi nombreux que variés. Ceux-ci ne sont toutefois pas une fatalité. De multiples moyens de prévention existent. Il vaut toujours mieux essayer de trouver une solution à l'amiable avant d'entreprendre des démarches judiciaires.

Les conflits sont souvent le résultat de malentendus ou de manque de communication. Les individus n'ont pas toujours conscience qu'ils dérangent si on ne leur explique pas ce qui, dans leurs actes, est perçu comme perturbant.

Il est donc nécessaire de privilégier le dialogue direct, de vive voix (ou le cas échéant, par courrier).





# INFORMATIONS

VIVRE ENSEMBLE

## Campagne de stérilisation 2022.



En partenariat avec l'association dunoise Chats Mail, une campagne de stérilisation aura lieu sur la commune du **18 au 31 juillet 2022**.

Les propriétaires de chats non identifiables (puce, tatouage, collier) sont invités à les garder à leur domicile durant cette période.

## Dératisation

Les services de la SAUR vont effectuer un nettoyage des égouts durant l'été. Une dératisation sera faite sur certains points stratégiques.

## Incivilités

